



**Fondation
du Football**

**A S S O C I A T I O N
D E P R É F I G U R A T I O N**

**3^e édition des
« Trophées Philippe Séguin »
Saison 2010 - 2011**

**DOSSIER DE CANDIDATURE
Clubs de football amateur**

Ne pas remplir – cadre réservé à la Fondation du Football

Dossier reçu le (jj/mm/aaaa)	
N° de dossier	C
Catégorie	- Choisir ici -



Avec

PARTENAIRE EXPERT

www.fondationdufootball.com

L'Association de Préfiguration de la Fondation du Football (APFF), créée en février 2008, a pour vocation d'exploiter les vertus éducatives et pédagogiques du football, au profit de l'intérêt général. Dans ce cadre, l'APFF a lancé en octobre 2008 la 1^{ère} édition des « Trophées de la Fondation du Football » : un appel à candidatures visant à identifier, soutenir et valoriser **les initiatives citoyennes déjà mises en œuvre** par les clubs de football, avec le soutien de l'Agence Pour l'Education par Le Sport.

Fort du succès des deux dernières éditions qui ont permis de récompenser une trentaine d'initiatives*, l'APFF renouvelle pour la saison 2010 - 2011 cette opération et lance la 3^{ème} édition des « Trophées de la Fondation du Football ».

La dotation financière totale de cette opération s'élève à 100 000€ (cent mille euros).

Critères d'éligibilité :

- Les trophées récompenseront des clubs de football **affiliés F.F.F.**, dont le siège social se trouve en France.
- L'action présentée devra avoir été **réalisée à minima sur la saison 2009 /2010** et s'inscrire sur le long terme.
- Le dossier doit être dûment complété, chaque partie devant être renseignée.
- L'action présentée doit s'appuyer sur le football comme levier éducatif ou social et doit correspondre à, au moins, un des 5 thèmes suivants (*si le club mène plusieurs actions, merci de déposer un dossier par action*) ;

1 - Engagement citoyen

- *lutte contre le racisme et les discriminations, promotion du bénévolat, dons à des associations humanitaires, promotion du club de foot comme lieu de vie, etc.*

2 – Egalité des chances

- *cohésion sociale, lutte contre l'exclusion, intégration des personnes en situation de handicap, égalité hommes/femmes, insertion professionnelle, etc.*

3 - Arbitrage et Esprit sportif

- *sensibilisation à l'esprit d'équipe et au fair-play, promotion du rôle de l'arbitre, respect de l'adversaire, etc.*

4 – Hygiène et santé

- *relais des messages de santé publique, nutrition et hygiène de vie, lutte contre les addictions et prévention du dopage, promotion des bienfaits du football, promotion des gestes de premiers secours, etc.*

5 - Environnement

- *réduction de la consommation d'énergie, lutte contre le changement climatique, promotion des modes de transport doux, protection de la biodiversité, sensibilisation du public, etc.*

Attention : les dossiers non conformes, c'est-à-dire ayant sélectionné plusieurs thèmes, ne seront pas considérés comme valides

Calendrier :

- **Date limite d'envoi des dossiers : 29 novembre 2010**
- Février 2011 : sélection des finalistes
- Mars - Mai 2011 : audition des finalistes et cérémonie de remise des prix

Adresse de retour des dossiers :

Par voie électronique : trophees@fondationdufootball.com

Et par voie postale :

Fondation du Football
Opération « Les Trophées de la Fondation du Football »
87, Boulevard de Grenelle - 75738 Paris Cedex 15

*Retrouvez les lauréats 2009-2010 sur : www.fondationdufootball.com (rubrique : Opérations / Les Trophées de la Fondation du Football / Lauréats 2009-2010)

⇒ Identification de votre club

- Nom complet de votre club : LE CERCLE CROIX SAINT LAMBERT
- Sigle / abréviation de votre club : LE CERCLE
- Adresse de son siège social : 13 RUE DES GALLOIS
- Code postal : 22000 Ville : SAINT-BRIEUC
- Téléphone : 02-96-75-21-91 Télécopie : 02-96-94-37-41
- E-mail : secretarait@associationlecercle.fr
- Site Internet : www.associationlecercle.fr
- Numéro d'affiliation FFF : 533333
- Ligue de rattachement : Bretagne
- District de rattachement : Côtes d'Armor
- Adresse de correspondance (si différente) :
- Code postal : Ville :
- Votre club est-il situé dans une zone urbaine spécifique ?
 - Zone urbaine sensible (ZUS) Zone de redynamisation urbaine (ZRU)
 - Zone Franche Urbaine (ZFU) autre / ne sait pas

⇒ Identification du représentant légal du club (le président, ou autre personne désignée par les statuts)

- Prénom : Vincent Nom : BERTIN
- Qualité (président, directeur) : Président
- Tél. Portable : 06-83-19-53-52 E-mail: vincbertin@yahoo.fr

⇒ La personne qui suit le projet au sein du club

- Prénom : Stéphane Nom : GUERIN
- Téléphone : 02-96-75-21-91 Télécopie : 02-96-94-37-41
- Tél. Portable (*indispensable**) : 06-83-19-53-52 E-mail : stephaneguerin@associationlecercle.fr

* Lors de l'instruction de votre candidature, une personne référente de la Fondation du Football ou de l'Agence pour l'Education par le Sport pourra éventuellement prendre contact avec vous pour recueillir des informations complémentaires sur votre action. Merci d'indiquer le numéro de portable de la personne qui suit le projet au sein du club.

⇒ Informations complémentaires sur le club

- Date de création (jj/mm/aaaa): 09/03/1981
- Nb de salariés permanents : 11 Nb de bénévoles : 40
- Nb de licencié(e)s : 380
- Autre(s) agrément(s) et/ou affiliation(s) : éducation populaire, sports, préfecture, accueil de loisirs
- Budget global du club : 51000 €

⇒ Autres

- Quel est le club professionnel le plus proche de vous ? en Avant de Guingamp.....
- Avez-vous un partenariat avec ce club ? Oui Non
- Avec un autre club professionnel ? Oui Non
- Si oui, lequel :
- Si oui, merci d'indiquer le(s) club(s) et la nature de ce(s) partenariat(s) :

2.1 Présentation générale de votre action

1/ Intitulé de l'action : Accès à la culture et aux loisirs des enfants et des jeunes.....

2/ Dans quelle thématique s'inscrit votre action (reportez-vous à la présentation détaillée des thématiques en première page) : **ATTENTION : vous ne pouvez cocher qu'une seule thématique - Les dossiers non conformes seront refusés.**

Egalité des chances

Engagement citoyen

Arbitrage et esprit sportif

Hygiène et santé

Environnement

3/ Première année de réalisation de l'action (mm/aaaa) : sept.-10

4/ L'action a-t-elle été reconduite ? Oui Non

5/ L'action est-elle toujours en cours ? Oui Non

6/ **Description de l'action** : Il s'agit de présenter de manière synthétique votre action, afin qu'elle soit claire et compréhensible en quelques lignes (Merci de respecter le format de 10 à 15 lignes maximum).

L'association lecercl est une association d'éducation populaire regroupant près de 400 adhérents dont 180 licenciés de football. Elle développe des actions jeunesse sportives et culturelles tout au long de l'année dans un quartier sensible de la ville de Saint Briec. Le projet associatif est de favoriser l'égalité des chances, lutter contre les discriminations, développer l'engagement citoyen et ainsi de donner des chances de promotion individuelle et collective aux enfants, aux jeunes et leurs parents par la pratique sportive et culturelle à des tarifs très réduits.

L'association développe un dispositif de pass culture et de pass sports loisirs en direction des enfants et des jeunes dont les revenus ne permettent pas l'insertion dans des activités de loisirs autres sur le quartier, notamment des familles primo arrivantes (Tchetchènie, Afrique de l'ouest...).

La mise en place d'un pass culture à 3 € la séance (pratique d'une activité artistique les mercredis matin en présence d'artistes) la mise en place d'un pass sport loisirs à 5 € par jour (Stage avec hébergement et restauration de 3 jours durant les vacances scolaires et pratique d'un sport autre que le foot et du football)

- Qu'est-ce qui vous a incité à mettre en place votre action ? (Comment est née l'idée de l'action mise en place ? A quels besoins répond l'action ? Comment avez-vous identifié ces besoins ?)

L'action répond à un constat fait par l'association sur le quartier, à savoir que beaucoup d'adhérents du club dont les revenus sont modestes ne pratiquent qu'une activités le football. Très peu ont accès à la culture ou ne pratiquent pas d'activités artistiques.

Une communauté de primo arrivants (tchétchènie, afrique de l'ouest) ne peut accéder aux loisirs de proximité et ne s'intègre pas à la vie sociale du quartier. La formule souple et l'appui de la réussite éducative permet de les intégrer.

- Calendrier de votre action sur la saison 2009 / 2010 (exemple : tous les mercredis de 14h à 16h de janvier à mars)

de septembre 2009 à juin 2010 et en cours tout au long de la saison 2010 2011.

7/ Public cible prioritaire (personnes touchées par l'action) :

- Tranche d'âge : toutes tranches d'âge enfants et jeunes.
- Public féminin Public masculin Les deux
- Nombre total de bénéficiaires directs de votre action : 48

8/ Objectifs de l'action (citez les 2 objectifs principaux, qualitatifs et/ou quantitatifs) :

- 1er objectif

Favoriser l'accès à la culture des licenciés du club de foot par la mise en place d'activités artistiques et sportives à tarifs très réduits.

- 2^e objectif

Favoriser l'accès aux loisirs de proximité sportifs et culturels des familles de primo arrivants et ainsi faciliter l'intégration et la participation à la vie sociale.

9/ Les résultats quantitatifs et qualitatifs de l'action (indiquez clairement, les résultats de votre action et les moyens d'évaluation sur lesquels vous vous appuyez pour avancer ces résultats, par exemple : les résultats d'une enquête de satisfaction, bilan avec les bénéficiaires...) : **Merci d'accorder une attention particulière à la réponse apportée à cette question car elle sera déterminante pour évaluer correctement votre action lors des phases de sélection**

Pass culture 6-11 ans les mercredis matin avant le foot de l'après midi (Cinéma, théâtre, arts plastiques, bandes dessinées...) à 3 € la séance

Pass sports loisirs 6-11 ans durant les vacances scolaires (Stage kayak/Foot, minicamps équitation/foot...) à 5 € par jour.

Pass culture 11-17 ans durant les vacances scolaires (Stage arts plastiques, stage slam, stage lip dub...) à 5 € par jour.

Pass sports loisirs 11 - 17 ans les mercredis après fin d'après midi sur des sports atypiques (Squash, golf, fitness...) à 1 € la séance.

10/ Indiquez le personnel (de votre club) qui encadre l'action :

Bénévoles Nombre : 1

Educateurs / entraîneurs Nombre : 2

Dirigeants Nombre : 4

▪ Y a-t-il des intervenants extérieurs ? Oui Non

Si oui, précisez leur fonction et leur structure : Intervenants sur stage et pratiques particulières (arts, sports...)

11/ Votre action a-t-elle déjà été récompensée : Oui Non

▪ *Si oui, quelle(s) récompense(s) a-t-elle obtenue(s) :*

▪ Avez-vous déjà présenté cette action lors d'une précédente édition des Trophées : Oui Non

12/ Echelle d'intervention de l'action :

- Locale
 Régionale
 Nationale
 Internationale

13/ Territoire principal d'intervention de l'action :

- Urbain
 Rural
 les deux

14/ Quels sont les axes d'amélioration de votre action que vous souhaitez mettre en place ?

Création d'un groupe de travail composé de parents nouveaux afin de réfléchir aux thématiques abordées dans les pass culture et pass sports loisirs.

Proposer des animation pass adultes (familles de licenciés du club et habitants du quartier) également sur des besoins identifiés (Exemple atelier yoga et fitness en direction des mères de familles :thématique identifiée fin 2010) et ainsi rompre l'isolement.

15/ Comment avez-vous eu connaissance de l'appel à candidatures des Trophées de la Fondation du Football ? :

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Site Internet de la Fondation du Football | <input type="checkbox"/> Site Internet de la FFF |
| <input checked="" type="checkbox"/> Newsletter de la Fondation du Football | <input type="checkbox"/> Site Internet Ligue ou District |
| <input checked="" type="checkbox"/> Email envoyé par la Fondation du Football | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Réunion clubs-pilotes de la Fondation du Football | |
| <input type="checkbox"/> Presse : (préciser): | <input checked="" type="checkbox"/> Agence Pour l'Education par Le Sport |
| <input checked="" type="checkbox"/> FOOT MAG | <input type="checkbox"/> Municipalité / Région / Département |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser): | |

2.2 Budget et partenaires de l'action sur 2009 - 2010

Attention, il ne s'agit pas du budget du club mais du budget de l'action.

Merci d'indiquer tous les partenariats qui vous ont permis de réaliser l'action sur la saison 2009 - 2010 : apport en nature, financement ou technique

DEPENSES	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT TTC
Achat de matériel :		Autofinancement :	
Matériels sportifs	475,00	Usagers	2570,00
Matériels pédagogiques	275,00		
		Subventions (merci de détailler) :	
		Etat : CNDS + ACSE	1600,00
Charges de fonctionnement :		Collectivités territoriales :	
Frais d'animation externes	1880,00	Ville emploi + SUBV°	1833,00
Intervenants extérieurs artistes	2424,00	conseil général emploi	833,00
Hébergement restauration	3024,00		
		Aides financières fédérales :	
		FFF :	
Charges de personnel :		Ligue :	
Salaire brut	3447,00	District :	
Charge patronales	1411,00		
		Financements privés :	
Communication :			
flyer impression	250,00		
		Apports en nature ou technique *:	
Autres frais :			
Carburant	350,00		
location véhicule	900,00		
COUT TOTAL DE L'ACTION	14436,00	TOTAL DES RECETTES	6836,00

* Exemple d'apport en nature ou technique : prêt de la salle des fêtes par la collectivité locale, boissons et nourritures offerts par un commerçant, réalisation gratuite d'une affiche ou d'un logo par une agence de communication ...

3 Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) (*nom et prénom*) BERTIN VINCENT (Président).....

Représentant(e) légal(e) du club (*nom du club*) Le Cercle Croix Saint Lambert.....

.....

- Certifie exactes et conformes les informations du présent dossier

Souhaitez-vous participer à l'appel à projets « Fais-nous rêver » de l'Agence Pour l'Education par Le Sport¹ ?

Oui

Non

Fait, le 26/11/2010... à Saint Brieuc.....

Signature du représentant du club
(+ Cachet éventuel) :

Si vous disposez de documents complémentaires (articles de presse, photos, documents de présentation, témoignages, ...), vous pouvez les faire parvenir à la Fondation du Football en indiquant bien le nom du club et son numéro d'affiliation (*par email* : trophees@fondationdufootball.com ou *par courrier* Fondation du Football - Opération « Les Trophées de la Fondation du Football » - 87, Boulevard de Grenelle - 75738 Paris Cedex 15)

Attention : l'instruction des dossiers se fait sur la base du dossier de candidature. Les documents annexes complémentaires viendront appuyer votre participation mais en aucun cas se substituer au dossier de candidature.

¹ L'Agence Pour l'Education par Le Sport repère et expertise les initiatives d'éducation et d'insertion par le sport, en lien étroit avec l'Etat, et en assure la promotion et le soutien avec ses différents partenaires publics, privés et associatifs. Pour cela, elle anime « Fais-nous rêver », un dispositif national visant à promouvoir les « bonnes pratiques » éducatives et sociales s'appuyant sur le sport et portées par des associations. Pour plus d'informations, connectez-vous sur www.apels.org